Image not found or type unknown

vol à l'étalage en allemagne pour valeur de 30euros

Par **brigita**, le **12/01/2010** à **03:06**

Bonjour je suis française et j'ai volé dans un magasin allemand pour une valeur de 30euros, le vigil du magasin m'a interpellée et à appellé la police allemande, ils ont pris mon identité.
J'ai reconnu les faits, ils m'ont fait signer un papier sur lequel est inscrit que je reconnais le vol.
Ce qui m'étonne est qu'ils ont gardé la marchandise et ne m'ont pas demandé de payer. Un des policiers m'a dit que la justice allemande me contacterait pour la suite de cette affaire mais à ce jour je n'ai aucune nouvelle (ça fait à peine un mois).
Qu'est ce que je risque ? Je suis très inquiète ...

Par **b888**, le **28/02/2016** à **16:27**

Bonjour ! Je suis a peu près dans le meme cas que vous, seulement sous la panique j'ai communiqué une fausse adresse... QUe vous est-il arrivé au final ?

Copyright © 2024 Légavox.fr - Tous droits réservés